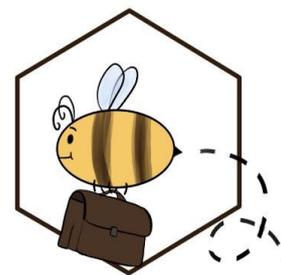




BULLETIN D'ADHESIONS 2025

- au Syndicat Apicole du Sud de l'Aisne
- au Rucher Ecole du Bas de l'Aisne
- au Groupement Sanitaire (N°G.D.S.A.)



Rucher-école du bas de l'Aisne

NOM – Prénom :

Adresse :

Commune : CP :

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse e-mail :

(Ecrivez lisiblement svp, toutes les informations sont diffusées par mail)

Je possède ruches. Mon N° A.P.I. : *(obligatoire pour bénéficiaire des assurances)*

COTISATIONS OBLIGATOIRES :

Cotisation de base (y compris la cotisation au N°G.D.S.A.) **38,00 €**

Cotisation proportionnelle au nombre de ruches (limitée à 50 ruches) ruches à **0,80 €**

Cotisation au S.N.A. (Syndicat National d'Apiculture) **5,50 €**

Cotisation au S.N.A. (obligatoire si une 2^e personne est inscrite au Rucher Ecole) **5,50 €**

Assurance selon les formules «pack» choisies et le nombre de ruches (voir au verso les formules proposées)

Le pack BRONZE – Cotisation : **0,40 euros par ruche**

Le pack ARGENT – Cotisation : **1,50 euros par ruche**

Le pack OR – Cotisation : **3,40 euros par ruche**

Je choisis le pack pour l'assurance de mes ruches, soit :

Abonnement à la revue « **ABEILLES DE FRANCE** » - 1 an : 12 numéros + version numérique offerte **26,00 €**

Abonnement à la revue en version numérique seule **16,00 €**

Abonnement à la revue « **La Santé de l'Abeille** » - 1 an : 6 numéros **22,00 €**

Adhésion à l'ASSOCIATION RUCHER ECOLE DU BAS DE L' AISNE (AREBA) 60,00 €

(10 euros d'adhésion + 50 euros de formation)

Adhésion supplémentaire par personne dans un même foyer 50,00 €

Don supplémentaire à votre gré

Acceptez-vous d'être référent frelons sur votre secteur : OUI NON

TOTAL DES COTISATIONS

Voir la suite au verso

- **Formule pack Bronze comprend :**

L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit.

+ L'accès aux évènements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit.

+ l'accès aux webinaires du SNA.

+ La prise en charge par le SNA de la couverture assurance en Responsabilité civile apicole à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration officielle de détention et d'emplacement de ruches (délivrance d'une attestation d'assurance sur demande de l'adhérent)

+ La prise en charge par le SNA de l'éco-contribution LÉKO à la hauteur du nombre de ruches cotisantes correspondant à la déclaration de détention et d'emplacement de ruches de l'adhérent (délivrance d'une attestation et du pack info-tri LÉKO sur demande de l'adhérent).

Montant de la cotisation formule pack Bronze : 0,40 € / ruche.

- **Formule pack Argent comprend :**

L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit.

+ L'accès aux évènements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit

+ l'accès aux webinaires du SNA.

+ La prise en charge par le SNA de la couverture d'assurance comprenant la Responsabilité civile apicole - Défense pénale et Recours + Incendie + Tempête + Inondation à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration officielle de détention et d'emplacement de ruches (délivrance d'une attestation d'assurance sur demande de l'adhérent).

+ La prise en charge par le SNA de l'éco-contribution LÉKO à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration de détention et d'emplacement de ruches de l'adhérent) délivrance d'une attestation et du pack info-tri LÉKO sur demande de l'adhérent).

Montant de la cotisation formule pack Argent : 1,50€ / ruche

- **Formule pack Or comprend :**

L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit.

+ L'accès aux évènements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit.

+ l'accès aux webinaires du SNA.

+ La prise en charge par le SNA de la couverture d'assurance comprenant la Responsabilité civile apicole - Défense pénale et Recours + Incendie + Tempête + Inondation + Vol + Détérioration à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration officielle de détention et d'emplacement de ruches (délivrance d'une attestation sur demande de l'adhérent).

+ La prise en charge par le SNA de l'éco-contribution LÉKO à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration de détention et d'emplacement de ruches de l'adhérent (délivrance d'une attestation et du pack info-tri LÉKO sur demande de l'adhérent).

Montant de la cotisation formule pack Or : 3,40 € / ruche.

CONDITIONS GENERALES D'ASSURANCE
(à lire attentivement)

a) «**Je reconnais être informé** de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site <https://www.snapiculture.com/assurances-apicoles-2025/>»

b) **Procuration Apiculteurs :**

Je donne au Syndicat National d'Apiculture procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur «REP», telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-conception. A ce titre, je m'engage à :

- 1 - *Indiquer pour 2025 à ma structure départementale le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches.*
- 2 - *Régler le montant d'un des packs (Bronze, Argent ou Or) comprenant l'éco-contribution.*
- 3 - *Accepter les contrôles externes réalisés par LÉKO concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire.*

Pour donner effet à la présente procuration, j'atteste que je ne commercialise que des pots de miel.

DATE :

SIGNATURE :